CC de la HAUTE SOMME (Siren : 200037059)

FICHE SIGNALETIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Péronne
Arrondissement	Péronne
Département	Somme
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	28/12/2012
Date d'effet	31/12/2012

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Répartition de droit commun
Nom du président	M. ERIC FRANCOIS

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	23 Avenue de l'Europe
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	80200 PERONNE
Téléphone	
Fax	
Courriel	cchs@cchs.fr
Site internet	www.coeurhautesomme.fr

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité additionnelle avec fiscalité professionnelle de zone et avec fiscalité professionnelle sur les éoliennes
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	28 896
Densité moyenne	61,98

Périmètre

Nombre total de communes membres : 60

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
80	Aizecourt-le-Bas (218000123)	61
80	Aizecourt-le-Haut (218000131)	74
80	Allaines (218000156)	443
80	Barleux (218000529)	246
80	Bernes (218000842)	355
80	Biaches (218000974)	363
80	Bouchavesnes-Bergen (218001097)	353
80	Bouvincourt-en-Vermandois (218001212)	162
80	Brie (218001345)	344
80	Buire-Courcelles (218001436)	256
80	Bussu (218001477)	221
80	Cartigny (218001709)	761
80	Cléry-sur-Somme (218001915)	564
80	Combles (218001964)	816
80	Devise (218002319)	52
80	Doingt (218002327)	1 436
80	Driencourt (218002475)	102
80	Epehy (218002608)	1 254
80	Equancourt (218002640)	306
80	Estrées-Mons (218005270)	581
80	Eterpigny (218002814)	189
80	Etricourt-Manancourt (218002855)	533
80	Feuillères (218002947)	145
80	Fins (218002996)	291
80	Flaucourt (218003002)	304
80	Flers (218003010)	180
80	Ginchy (218003630)	67
80	Gueudecourt (218003804)	102
80	Guillemont (218003838)	143
80	Guyencourt-Saulcourt (218003861)	145
80	Hancourt (218003952)	101
80	Hardecourt-aux-Bois (218004000)	77
80	Hem-Monacu (218004109)	130
80	Herbécourt (218004125)	210
80	Hervilly (218004166)	170
80	Hesbécourt (218004174)	59
80	Heudicourt (218004208)	563

80	Lesboeufs (218004497)	161
80	Liéramont (218004521)	232
80	Longavesnes (218004638)	88
80	Longueval (218004661)	294
80	Marquaix (218004893)	221
80	Maurepas (218004943)	202
80	Mesnil-Bruntel (218005080)	305
80	Mesnil-en-Arrouaise (218005106)	150
80	Moislains (218005239)	1 271
80	Nurlu (218005684)	426
80	Péronne (218005858)	8 142
80	Poeuilly (218005940)	115
80	Rancourt (218006245)	205
80	Roisel (218006377)	1 799
80	Ronssoy (218006393)	589
80	Sailly-Saillisel (218006542)	490
80	Sorel (218006914)	168
80	Templeux-la-Fosse (218006997)	150
80	Templeux-le-Guérard (218007003)	198
80	Tincourt-Boucly (218007144)	384
80	Villers-Carbonnel (218007524)	333
80	Villers-Faucon (218007532)	654
80	Vraignes-en-Vermandois (218007631)	160

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 28

Compétences exercées par le groupement
Production, distribution d'énergie
- Autres énergies *Accompagnement des communes dans le développement éolien.*
Environnement et cadre de vie
- Assainissement non collectif *Gestion du service public d'assainissement non collectif (SPANC) : - Diagnostic et contrôle de bon fonctionnement des installations existantes, - Conseil aux usagers, - Contrôle de conception, d'implantation et de bonne exécution des systèmes d'assainissement non collectif*
- Collecte des déchets des ménages et déchets assimilés *Collecte des déchets ménagers et assimilés.*
- Traitement des déchets des ménages et déchets assimilés *Traitement et valorisation des déchets ménagers et assimilés. Création et gestion de déchetteries.*
Sanitaires et social
- Aide sociale facultative *- Maintien des personnes à domicile : aides aux structures (Fonds de concours pour les communes, subventions pour les associations). - Location et entretien de la Maison d'Accueil Rurale pour Personnes Agées des Châtaigniers de Combles.*
- Activités sanitaires

Aide financière par le biais de fonds de concours pour la création des Maisons de Santé Pluridisciplinaires de Combles, Epehy et Roisel.

Développement et aménagement économique

- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique

- Réalisation d?études de développement économique et touristique Acquisitions foncières, création, aménagement, entretien et gestion des zones d'activités à venir à l'exception de celles qui sont déjà gérées ou créées par les communes.

- Création et gestion d'ateliers relais à l'exception de ceux qui sont déjà gérés par les communes.

- Action de développement économique (Soutien des activités industrielles, commerciales ou de l'emploi, Soutien des activités agricoles et forestières...)

Financement d'actions concernant l'emploi, l'insertion, la formation professionnelle et le développement économique. Garantie d?emprunts en soutien aux structures spécialisées dans l?accès à l?emploi, l?insertion, la formation professionnelle et le développement économique. Mise en place et suivi d?opérations ou dispositifs contractuels de développement économiques relatifs au commerce et à l?artisanat (FISAC notamment). Mise en place d?un Etablissement Public Foncier Local. L?étude, la construction et la gestion d?une maison de l?Alimentation, du Légume et du Développement durable à Estrées-Mons.

Développement et aménagement social et culturel

- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements culturels, socioculturels, socio-éducatifs

Construction, entretien, gestion et fonctionnement des équipements culturels et sportifs d?intérêt communautaire qui seront définis par délibération du Conseil Communautaire.

- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements sportifs

Construction, entretien, gestion et fonctionnement des équipements culturels et sportifs d?intérêt communautaire qui seront définis par délibération du Conseil Communautaire. Aménagement, entretien, gestion et fonctionnement des équipements culturels et sportifs d?intérêt communautaire suivants : - Le gymnase Béranger situé rue des Tourelles à Péronne, - Le gymnase des remparts situé rue Belzaize à Péronne, - Le gymnase situé rue de Cambrai à Roisel, - La piscine Tournesol située rue Saint Denis à Péronne. - Le Centre Aquatique situé rue Saint Denis à Péronne. L'étude, la construction et la gestion d?un pôle équestre à Péronne

- Activités culturelles ou socioculturelles

Aide au fonctionnement des écoles de musique (fonds de concours pour les écoles municipales, subventions pour les écoles associatives ou structure similaire).

- Activités sportives

Aide au fonctionnement des écoles de danse (fonds de concours pour les écoles municipales, subventions pour les écoles associatives ou structure similaire).

Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

- Elaboration, révision et suivi et mise en oeuvre d'un Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) et de schémas directeurs.

- Délivrance des certificats d'alignement.

- Schéma de secteur

- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)

- Constitution de réserves foncières

Constitution en partenariat avec l'Etablissement Public Foncier Local des réserves foncières en vue de l'implantation des équipements nécessaires à la mise en oeuvre des programmes d'action communautaire.

- Transport scolaire

Organisation et transport des élèves (1er degré) vers les installations sportives communautaires.

- Prise en considération d'un programme d'aménagement d'ensemble et détermination des secteurs d'aménagement au sens du code de l'urbanisme

Elaboration d'un projet de développement et de tout autre dispositif contractuel de programmation, de développement et d'aménagement du territoire, et en particulier du Projet de Territoire en lien avec le Conseil Général.

Voirie

- Création, aménagement, entretien de la voirie

La voirie d?intérêt communautaire est constituée de toutes les voies communales revêtues (bitume + gravillons ou enrobé) situées à l?intérieur et à l?extérieur des agglomérations. La liste de ces voies figure sur les procès-verbaux de mise à disposition de voirie établis contradictoirement entre chaque commune et la communauté de communes et disponible à la Communauté de Communes. Sont inclus : la voirie de desserte des ateliers relais communautaires ainsi que la voirie d?accès aux zones d?activité communautaires, les carrefours, les giratoires. - les bornes, la signalisation verticale et horizontale (les poteaux indicateurs, feux tricolores?), - les accotements, talus, murs de soutènement, les ouvrages d?art, (ponts, tunnels, passerelles). - les trottoirs, les pistes cyclables. Sont exclus : - la voirie des lotissements et des zones d?activités communales, les chemins ruraux, les aménagements liés à la sécurité, les arrêts de bus, les parkings, l?éclairage public, les réseaux d?eau, d?assainissement collectif, de gaz, d?électricité, de télécommunications et autres réseaux divers. - les espaces verts attenant à la voirie. Les compétences de la communauté de communes sont : · La réalisation des travaux neufs sur les voies d?intérêt communautaire. · Les travaux d?assainissement pluvial et de bordurage. · L?entretien de la voirie d?intérêt communautaire (remise en état de la voirie et renouvellement de la couche de surface), le déneigement extra muros. Le cas échéant, la communauté de communes pourra conventionner avec le Conseil Général pour le déneigement des voies départementales. Sont inclus : - la création, l?aménagement de fossés, caniveaux et ouvrages nécessaires à l?écoulement des eaux pluviales ; - l?entretien des fossés extra-muros. Sont exclus : - le fauchage, le salage, le nettoyage, le balayage - l?élagage et l?entretien des fossés intra-muros. A la demande des communes, la communauté de communes pourra assurer la maîtrise d?ouvrage (déléguée) pour la réalisation des travaux sur les chemins ruraux, d?aménagement de parkings, d?arrêts de bus et d?aménagements liés à la sécurité. En accord avec la Communauté de Communes, les communes pourront verser des fonds de concours pour financer les travaux réalisés sur des voies d?intérêt communautaire comme le prévoient les articles L. 5214-16 et L. 5216-5 du CGCT.

Développement touristique

- Tourisme

Financement d'actions concernant le développement du tourisme, dans le cadre de la convention d'objectifs passée avec l'Office de Tourisme Haute Somme fixant les conditions de la réalisation de la mission de service public du tourisme et celles de l'octroi de l'aide.

Logement et habitat

- Programme local de l'habitat

Elaboration et mise en oeuvre et suivi du Programme Local de l'Habitat ou toute autre mesure venant à s'y substituer.

- Politique du logement non social

Gendarmerie : Construction, extension et gestion des bâtiments et logements affectés à la Gendarmerie. ? Travaux d?entretien et d?amélioration sur les bâtiments à la charge du propriétaire (administratifs, techniques et logements). ? Travaux sur la voirie interne et les terrains.

- Politique du logement social

Garantie d?emprunts pour l?acquisition, la construction et l?aménagement des logements sociaux,

- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)

Elaboration, mise en ?uvre et suivi d?études et d?actions d?animation du type OPAH (Opération Programmée de l?Amélioration de l?Habitat) ou toute autre mesure similaire, complémentaire ou venant à s?y substituer.

Infrastructures

- Aérodromes

Aménagement, entretien et gestion de l'aérodrome Péronne Haute Somme

- Pistes cyclables

Autres

- NTIC (Internet, câble...)

Aménagement numérique du territoire : établissement et exploitation des infrastructures et réseaux de communication électroniques et promotion des usages en matière de technologies de l'information et de la communication. Soutien à l'initiation aux nouvelles technologies de l'information et de la communication.

- Autres

Création d'itinéraires, entretien végétal, balisage et mise en valeur des chemins de randonnée inscrits au plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée (PDIPR).

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
80	Somme Numérique (258004365)	SM ouvert	597 532
80	syndicat mixte du pays Santerre Haute Somme (200029692)	SM ouvert	58 842
80	SM de développement et de promotion touristique du Pays Santerre Haute Somme (200021202)	SM fermé	58 842
80	SI Mixte d'aménagement hydraulique du bassin versant de la Somme (AMEVA) (258004688)	SM ouvert	648 337

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2016 - millésimée 2013)